

Description

L'installateur sanitaire ou l'installatrice sanitaire montent des systèmes d'alimentation en eau potable et en gaz naturel et des conduits d'évacuation des eaux usées, dans des bâtiments neufs ou en transformation. Ils installent, entretiennent et réparent toutes sortes d'appareils sanitaires domestiques ou industriels (lavabos, baignoires, WC, éviers, bacs de lavage, etc.). Les installations qu'ils raccordent sont efficaces sur le plan énergétique et sur celui de la consommation en eau. Elles respectent les directives environnementales en vigueur.

Leurs principales activités consistent à:

Planification des travaux

- étudier les plans fournis par l'architecte ou le bureau technique et définir les besoins du client;
- dessiner des plans d'installation simple, calculer des dimensions;
- évaluer les quantités de pièces nécessaires et fixer les délais;
- établir les plans d'atelier pour le montage des systèmes;
- organiser le transport et l'entreposage du matériel et des machines sur le chantier, sécuriser les lieux;
- planifier les différentes étapes de travail à l'atelier et sur le chantier;

Installation de conduites

- préfabriquer et monter des conduites d'alimentation (eau et gaz) ou d'évacuation (eaux usées) selon les plans d'atelier, couper des tubes, fixer des raccords, des coudes, assembler, visser, coller, souder;
- poser, ajuster et fixer des canalisations dans des murs, des sols ou des plafonds, respecter les normes pour les systèmes en applique;
- relier les groupes de robinetterie aux conduites de distribution, raccorder l'installation au réseau public;
- procéder à des essais d'étanchéité conformément aux directives et consigner les résultats;
- isoler les conduites contre le bruit, la condensation, l'incendie;
- mettre l'installation en service, contrôler et régler la pression;

Montage d'installations et d'appareils sanitaires

- installer toutes sortes d'appareils sanitaires (lavabos, douches, baignoires, WC) et de machines (chauffe-eau, adoucisseur d'eau, lave-linge, etc.), poser la robinetterie et les accessoires (porte-verre, tringle de douche, etc.) et raccorder;
- poser des installations solaires thermiques et photovoltaïques, des systèmes de ventilation de WC selon les indications des fournisseurs; contacter des professionnels de l'électricité pour le raccordement;
- procéder au contrôle final et rédiger des rapports de chantier;

Travaux d'entretien et de réparation

- démonter, adapter ou remplacer des conduites en toute sécurité;
- localiser une éventuelle fuite et y remédier, déboucher des chasses d'eau, détartrer des chauffe-eau; remplacer des appareils sanitaires, des robinets, des joints, des filtres endommagés;
- intervenir chez des clients dans le cadre de contrats d'entretien;
- démonter les matériaux, trier et éliminer les déchets selon les normes environnementales en vigueur;
- assurer la maintenance des outils et des machines.

Environnement de travail

L'installateur sanitaire ou l'installatrice sanitaire travaillent en binôme ou en petite équipe, tant à l'atelier que sur les chantiers. Ils portent un équipement personnel de protection (chaussures de sécurité, gants, lunettes, casque). Les installateurs sanitaires collaborent essentiellement avec des architectes et des projeteurs en technique du bâtiment, mais peuvent aussi traiter directement avec les clients. Ils coordonnent leurs interventions avec celles d'autres professionnels de la construction (maçons, installateurs en chauffage, carreleurs). Les horaires sont en principe réguliers mais le secteur demande de la disponibilité pour intervenir rapidement en cas de problème dans le réseau d'eau.

Formation

La formation d'installateur sanitaire ou d'installatrice sanitaire s'acquiert par un apprentissage en entreprise ou en école à plein temps.

Lieux

En entreprise

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise d'installation sanitaire;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (49 jours sur 4 ans).

En école à plein temps

- théorie et pratique, Petit-Lancy (GE).

Pour plus de détails, consulter

www.orientation.ch/ecoles

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'installateur ou d'installatrice sanitaire.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques (sur 4 ans)	Leçons
Planification des travaux et exécution de travaux finaux	410
Installation de conduites d'alimentation en eau potable Installation de conduites d'alimentation en gaz naturel Installation de conduites d'évacuation Installation de systèmes en applique Montage d'installations et d'appareils sanitaires	390
Culture générale	480
Sport	160
Total	1440

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Esprit méthodique
- Aptitude pour le calcul
- Résistance physique
- Sens technique
- Aptitude à travailler en équipe
- Disposition à de fréquents déplacements

Perspectives professionnelles

L'installateur sanitaire ou l'installatrice sanitaire exercent leur activité dans des entreprises de toutes tailles spécialisées dans le domaine sanitaire, de la ferblanterie ou du chauffage. Les activités de maintenance, de dépannage et de réparation offrent de bons débouchés aux petites structures.

Avec de l'expérience et en fonction de leurs aptitudes, les installateurs sanitaires peuvent accéder à des postes à responsabilité et devenir chef-fe d'équipe, chef-fe d'atelier ou chef-fe de chantier. Certains s'établissent à leur propre compte ou gèrent la succursale d'un grand groupe.

CFC délivrés en Suisse romande en 2019:

FR: 34; GE: 23; JU: 8; NE: 11; VD: 31; VS: 36.

Perfectionnement

Les installateurs sanitaires peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- apprentissage complémentaire de ferblantier-ère, de projeteur-euse en technique du bâtiment sanitaire ou d'installateur-trice en chauffage;
- cours divers proposés par les organisations du monde du travail;
- brevet fédéral de contremaître-esse sanitaire, formation modulaire en emploi, Colombier;
- diplôme fédéral de maître sanitaire, formation modulaire en emploi, Colombier;
- diplôme de technicien-ne ES en technique des bâtiments, formation en emploi, Genève, Morges et Neuchâtel;
- bachelor of Science HES en technique des bâtiments, en énergie et techniques environnementales, en systèmes industriels, études complémentaires à plein temps ou en emploi, diverses localités de Suisse romande;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aide en technique du bâtiment AFP/Aide en technique du bâtiment AFP
- Constructeur d'installations de ventilation CFC/Constructrice d'installations de ventilation CFC
- Ferblantier CFC/Ferblantière CFC
- Installateur en chauffage CFC/Installatrice en chauffage CFC
- Projeteur en technique du bâtiment sanitaire CFC/Projeteuse en technique du bâtiment sanitaire CFC
- Technologue en assainissement CFC/Technologue en assainissement CFC

Adresses

Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
Secrétariat romand
Rte des Longues Raies 11
CP 251
2013 Colombier NE
Tél.: 032 843 49 50
<http://www.suissetec.ch/>

Centre de formation professionnelle Construction (CFPC)
CFPC-Jonction
Filière Métallurgie du bâtiment
Courrier: Ch. Gérard-de-Ternier 18
Av. de la Jonction 10
1213 Petit-Lancy
Tél.: 022 388 85 80
<http://edu.ge.ch/site/cfpc>